



## PROJET D'AMENDEMENT ISO 1496-1:1990/DAmD 7

ISO/TC 104/SC 1

Secrétariat: **AFNOR**

Début de vote:  
**2009-09-04**

Vote clos le:  
**2010-02-04**

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Conteneurs de la série 1 — Spécifications et essais —

Partie 1:

## Conteneurs d'usage général pour marchandises diverses

### AMENDEMENT 7

*Series 1 freight containers — Specification and testing —*

*Part 1: General cargo containers for general purposes*

AMENDMENT 7

ICS 55.180.10

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1496-1:1990/DAmD 7](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7>

**La présente version française de ce document correspond à la version anglaise qui a été distribuée précédemment, conformément aux dispositions de la Résolution du Conseil 15/1993.**

**Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.**

**To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.**

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

**PDF — Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1496-1:1990/DAmD 7](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7>

**Notice de droit d'auteur**

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

**Sommaire**

Page

<b>Avant-propos .....</b>	<b>iv</b>
<b>5.8.5 Rainures d'arrimage de la cargaison.....</b>	<b>1</b>
<b>6.14 Essai n° 14 Rainures d'arrimage (quand équipé).....</b>	<b>1</b>
<b>6.14.1 Mode opératoire.....</b>	<b>1</b>
<b>6.14.2 Exigences.....</b>	<b>1</b>
<b>Annexe G (normative) Systèmes de rainures pour barres d'arrimage .....</b>	<b>2</b>
<b>G.1 Généralités .....</b>	<b>2</b>
<b>G.2 Exigences de conception .....</b>	<b>2</b>
<b>G.3 Essais .....</b>	<b>3</b>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1496-1:1990/DAmD 7](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 7 à l'ISO 1496-1:1990 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 104, *Conteneurs pour le transport de marchandises*, sous-comité SC 1, *Conteneurs d'usage général*.

*iTeh STANDARD PREVIEW*  
*(standards.iteh.ai)*  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7>

## Conteneurs de la série 1 — Spécifications et essais —

Partie 1:

### Conteneurs d'usage général pour marchandises diverses

#### AMENDEMENT 7

*Page 4, Paragraphe 5.8*

Ajouter ce qui suit à la fin du Paragraphe 5.8 :

##### **5.8.5 Rainures d'arrimage de la cargaison**

Les rainures d'arrimage de la cargaison sont facultatives dans tous les conteneurs d'usage général de la série 1. Les exigences relatives à ces rainures sont spécifiées à l'Annexe G.

*Page 9, Paragraphe 6.14*

Ajouter les nouvelles dispositions suivantes pour les essais des rainures d'arrimage.

##### **6.14 Essai n° 14 Rainures d'arrimage (quand équipé)**

**(standards.iteh.ai)**

###### **6.14.1 Mode opératoire**

Une barre en métal rigide, de 50 mm de large, doit être insérée dans chaque paire de supports des rainures d'arrimage de sorte qu'elle soit placée de façon transversale dans le conteneur, entre les deux supports. Une charge de  $0,6 P$  doit être répartie au centre de la barre, à 915 mm (3 ft) de façon à appliquer la charge à l'horizontale face aux portes du conteneur. Les portes doivent être complètement ouvertes au cours de l'essai. Cette charge doit être maintenue sur la barre pendant au moins 2 min.

###### **6.14.2 Exigences**

Au terme de l'essai, ni les rainures d'arrimage, ni leurs supports ni le conteneur lui-même, ne doivent montrer une quelconque déformation ou anomalie permanente qui rendrait le conteneur impropre à un usage permanent à pleine charge.

*Page 24, Annexe G*

Ajouter une nouvelle **Annexe G (Normative)** à la suite de l'Annexe F.

Renommer l'actuelle Annexe G (Informative) en **Annexe H (Informative)**.

## Annexe G (normative)

### Systemes de rainures pour barres d'arrimage

(le cas échéant) {voir 5.8.5}

#### G.1 Généralités

**G.1.1** Un système de rainures pour barres d'arrimage est conçu pour contenir la marchandise afin que les portes ne s'ouvrent pas lors d'un arrêt ou d'une inclinaison brutal du conteneur pendant le transport. Ce système permet également de contenir la marchandise disloquée et de l'empêcher de tomber hors du conteneur au moment de l'ouverture des portes.

**G.1.2** Les systèmes de rainures pour barres d'arrimage sont constitués de rainures d'arrimage et d'une ou de plusieurs barres d'arrimage.

**G.1.3** La rainure d'arrimage est une fixation permanente dans laquelle les barres ou les planches d'arrimage peuvent être insérées et qui empêche la marchandise de constituer une charge dépassant celle que la porte du conteneur peut supporter lors de mouvements brutaux.

iTeh STANDARD PREVIEW

#### G.2 Exigences de conception (standards.iteh.ai)

En ce qui concerne les conteneurs d'usage général, les rainures d'arrimage doivent être conformes aux exigences indiquées de G.2.1 à G.2.6.

**G.2.1** Les rainures d'arrimage ne doivent pas dépasser les dimensions internes minimales prescrites, spécifiées en 4.3.

**G.2.2** Il doit y avoir une paire de deux rainures d'arrimage dans chaque conteneur, située sur le bord interne des portes arrières lorsqu'elles sont fermées de façon à n'avoir aucun espace entre les barres d'arrimage insérées et la surface interne des portes. Les rainures d'arrimage doivent être présentes sur chacune des deux parois de côté, du sol au plafond. La conception de ces rainures doit permettre un passage libre d'au moins 2 300 mm (91.55 inches).

**G.2.3** Les dimensions d'ouverture des portes spécifiées en 5.7 ne doivent pas être obstruées par les rainures d'arrimage.

**G.2.4** Les rainures d'arrimage doivent avoir une largeur minimale de 51 mm afin de permettre l'insertion d'une ou de plusieurs barres d'arrimage. Les rainures d'arrimage doivent être conçues pour supporter une charge de  $0,4 P_g$  appliquée longitudinalement en tout point de la rainure.

**G.2.5** Des supports doivent être installés à l'intérieur de chaque rainure d'arrimage afin de soutenir et de caler les barres d'arrimage en position horizontale. Dans chaque rainure d'arrimage, l'écartement des supports d'arrimage doit être identique horizontalement et les supports doivent être positionnés tous les 380 mm minimum à partir du sol. Pour un conteneur de 2 438 mm (8 ft) (conteneur 1A, 1B ou 1C), il doit y avoir un minimum de trois (3) supports dans chaque rainure.

**G.2.6** Les barres d'arrimage ne font pas partie du conteneur. Il convient que les barres utilisées puissent résister à une force minimale de 1 000 kgf (2 205 lbf) dans une direction quelle qu'elle soit.

### G.3 Essais

**G.3.1** Les systèmes de rainures pour barres d'arrimage doivent être soumis à l'essai à 1,5 fois 0,4 *P*.

**G.3.2** Au terme des essais, ni les rainures d'arrimage, ni le conteneur lui-même, ne doivent montrer une quelconque déformation ou anomalie permanente qui le rendrait inapte à un service continu avec la totalité de son chargement.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 1496-1:1990/DAmD 7](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7fbc80e1-ab50-42f9-b0d5-5ed3b9252ad3/iso-1496-1-1990-damd-7>